

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU PRISSÉ **7 millions d'euros TTC pour une école à la fois** **exemplaire et ouverte sur le quartier avec une aire de** **jeux publique, un jardin partagé...**



©Ville de Bayonne

La Ville de Bayonne a engagé une opération d'envergure visant à restructurer et redimensionner l'établissement scolaire du Prissé qui disposait d'une trop faible capacité d'accueil au regard du développement futur du quartier. Conformément à ses engagements, la commune s'est dirigée vers la construction (juillet 2023) d'un bâtiment qu'elle a souhaité exemplaire, que ce soit en termes d'intégration et de respect de l'environnement, en termes de sobriété et de performances énergétiques, de promotion de l'économie circulaire, mais également exemplaire en termes de nouvelles pratiques, de projet pédagogique et de solidarités, d'ouverture sur le quartier... Inaugurée mardi 12 novembre par Jean-René Etchegaray, le maire de la Ville et Président de la Communauté Pays Basque, et Christine Martin-Dolhagaray, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse, en présence de Fabrice Rosay, Sous-Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de François-Xavier Pestel, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, cette nouvelle école accueille les élèves depuis la rentrée 2024.

Bayonne est une ville dont la démographie scolaire reste tout à fait stable, voire en légère progression, avec l'arrivée prochaine de 350 foyers à proximité immédiate (dont 100% des logements sont des résidences principales, allant du T2 au T5). Dans ce contexte, la Ville de Bayonne a souhaité faire du groupe scolaire du Prissé, un établissement exemplaire à tout point de vue, pour ses qualités d'usages et d'évolution des pratiques avec une nouvelle conception des espaces récréatifs moins « genrées », son ouverture sur le quartier pour générer du lien social, ses qualités environnementales et ses performances énergétiques, et enfin de par son intégration paysagère. Les travaux, débutés en juillet 2023, se sont achevés à la fin du premier semestre 2024, permettant une rentrée des élèves et des équipes pédagogiques et municipales à la rentrée de septembre 2024.

Grâce à la session par la Ville de Bayonne du foncier au bailleur social Habitat Sud Atlantic (HSA), 350 logements et 1 500m² de locaux commerciaux sont en cours de création dans le secteur du Prissé. Le programme global comprendra 52 % de logements gérés par HSA, dont 70 logements locatifs sociaux et 88 logements en accession sociale vendus en bail réel solidaire. La partie libre proposera 168 logements,

dont 100% en résidence principale et 26% à prix maîtrisés. À noter que 84 % des futurs acquéreurs viennent du bassin de vie, que près d'un acheteur sur trois a moins de 30 ans et que plus de la moitié des acquéreurs a moins de 40 ans. Ce chiffre grimpe à plus de 70 % pour l'accession sociale (72 % moins de 30 ans). L'école, construite en lieu et place des anciens bâtiments, pourra accueillir à terme 8 classes soit 240 élèves : 4 classes de primaire et 4 classes de maternelle, avec une section bilingue basque ouverte dès la rentrée 2024. La Ville a choisi de procéder à une ouverture des classes échelonnée, en fonction des besoins et de l'évolution démographique du quartier.

Une école sobre

Le projet a été élaboré pour être le plus vertueux possible. Ainsi, selon les principes de l'économie circulaire, l'ancienne école a été déconstruite et non démolie ; ce qui a permis le réemploi ou la revente des matériaux triés et la valorisation des déchets. Cette démarche vertueuse s'est poursuivie sur l'ensemble des étapes de construction et dans les choix de matériaux biosourcés et le recours aux filières locales sèches à faible énergie grise. Sur le plan de la sobriété énergétique, le bâtiment bénéficie d'une implantation bioclimatique qui lui permettra de capter un maximum d'apport solaire en hiver, de le stocker avec des matériaux à forte inertie et de s'en protéger en été. L'enveloppe du bâtiment est très performante grâce à une isolation particulièrement efficace, et surtout grâce à la mise en place de tourelles de ventilation naturelle à récupération de chaleur (Système technique innovant).

12 tourelles innovantes permettent de ventiler l'école. Ce système répond aux exigences de confort, de santé et de performances environnementales. Son fonctionnement ? Les différences d'exposition par rapport aux vents, génèrent dans un cas une surpression donc une introduction d'air neuf, et dans l'autre cas une dépression donc un phénomène d'aspiration de l'air vicié du local. Les tourelles sont équipées d'un ventilateur alimenté par un panneau solaire photovoltaïque, qui permet de fournir le complément de débit d'air en cas de vent insuffisant. Par ailleurs, une ventilation nocturne pourra prérafraîchir les pièces pour la journée suivante, notamment en cas de forte chaleur.

Une école nature

Conformément aux engagements pris dans le Plan de Transition Écologique et Solidaire (voté en décembre 2023), l'école du Prissé s'illustre comme un projet fédérateur à l'échelle du quartier et exemplaire en termes d'environnement. La construction, conçue par le cabinet bayonnais d'architecture HIRU, prend sa source au travers des composantes naturelles du site, et offre une intégration paysagère qui se caractérise par une valorisation de la forêt avoisinante, véritable îlot de fraîcheur. L'implantation bioclimatique des bâtiments respecte à la fois la topographie du terrain et la préservation des arbres existants (comme le prévoit la « Charte de l'arbre ») permettant la reconquête de la biodiversité. Cette volonté d'intégration paysagère s'affirme également par l'aménagement de cours de récréation repensées et végétalisées, et par la plantation de prairies fleuries sur les abords du site. Ce traitement paysagé permet à la fois de lutter contre les îlots de chaleur, mais aussi de gérer durablement les eaux de pluie et leur cycle naturel.

Une école ouverte

Le groupe scolaire partage certains espaces avec le quartier, tels que le parvis et le stationnement paysagés, une aire de jeux ouverte aux habitants en dehors des temps scolaires et périscolaires, un jardin partagé ... Aux abords de l'école, un cheminement végétal et ombragé est accessible aux piétons et cyclistes. La salle polyvalente pourra être mise à disposition d'associations locales grâce à une convention d'occupation, hors temps scolaire. Cet espace pourra ainsi accueillir des activités sportives ou de loisirs pour un public riverain.

Une école engagée

Les enfants sont sensibilisés par leur environnement et bénéficient de l'évolution des pratiques pédagogiques pour favoriser l'autonomie et réduire les clivages tels que :

- l'aménagement de toilettes individuelles à proximité des classes, favorisant le respect de l'intimité, des temporalités et encourageant l'autonomie des plus petits ;
- l'aménagement d'un self-service en élémentaire, mais également en maternelle (première fois sur la commune), avec la mise en place des filières de tri sélectif à destination des élèves, de boîte à pains, de bacs à compost pour les serres pédagogiques ;
- les espaces récréatifs sont pensés pour gommer les distinctions de genres et favoriser le développement de l'imagination et de la curiosité. Une bibliothèque, ouverte sur l'espace récréatif avec une terrasse, offre l'accès à la lecture ou aux jeux de société.

L'école accueille également un atelier radio qui réalise une émission spéciale inauguration le jour J. Elle dispose d'une serre en lien avec le potager qui sera développé.

L'opération visant à réaliser la restructuration et l'extension du groupe scolaire du Prissé représente un investissement de 5 884 550 € HT. L'État et le fonds de concours de la Communauté d'agglomération Pays Basque participent : État (DSIL 2023) : 575 653 €, État (DSIL 2024 sollicité) : 910 000 € et le fonds de concours CAPB : 1 386 096 €.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr